

La sécurité durable au Maghreb passée au crible

 **INSTITUT**
Thomas More

POUR UNE SÉCURITÉ DURABLE AU MAGHREB

Une chance pour la région,
un engagement pour l'Union européenne

Rapport Spécial
Avril 2010

Au moment où les réunions de sept pays de la bande sahélo-saharienne (Algérie, Burkina Faso, Tchad, Libye, Mali, la Mauritanie et le Niger), se succèdent à Alger, sans le Maroc, pour tenter d'aboutir à une meilleure coordination de leur action en vue de lutter contre le terrorisme et le crime organisé, voilà que l'Institut Thomas More (un centre de réflexion et d'influence ou «think-tank d'opinion», européen indépendant, crée depuis 2003 et basé à Bruxelles), rend public, en Avril 2010, un Rapport Spécial sur les relations de l'Union européenne avec le Maghreb, intitulé «Pour une sécurité durable au Maghreb: Une chance pour la région, Un engagement pour l'Union Européenne», dans lequel il affirme que l'enlèvement dans le dossier du Sahara Occidental «constitue un risque préoccupant de balkanisation de la région» et que, «l'Union Européenne doit soutenir la proposition marocaine d'autonomie», laquelle, selon le Rapport, «semble aujourd'hui la seule option réaliste de sortie de crise».

La sécurité durable au Maghreb passée au crible

Aussi, le Rapport reconnaît-il que, oui, il y a un net recul du développement d'AGMI, que, oui, «les pays du Maghreb ont progressivement développé un arsenal pour lutter contre l'immigration clandestine en provenance d'Afrique subsaharienne», que, oui, il y a «certains signaux prometteurs» pour le Maghreb, telles «les réformes politiques au Maroc, le retour progressif de la Libye dans le concert des nations, les récents progrès en termes de démocratie réalisés par la Mauritanie, les réussites économiques de la Tunisie et les succès dans la lutte contre les extrémistes islamistes», etc. Mais, que «les enjeux de sécurité au Maghreb doivent être abordés dans un environnement élargi au sud, à l'ouest et à l'est, dans une perspective de renforcement des coopérations tant au niveau local (coordination des acteurs de terrain), régional (collaborations interatmosphériques et régionales), que global (implication de l'UE et des États-Unis). Cette gestion intégrée des enjeux permettra de donner une cohérence tout à la fois régionale et durable aux politiques de sécurité.»

Réalisé par une équipe de chercheurs pluridisciplinaire qui a effectué un voyage d'étude au Maghreb, le Rapport plaide pour l'émergence d'une «sécurité durable», profitable aussi bien à l'Union européenne et à ses membres qu'aux pays du Maghreb et à leurs populations. Il invite, à ce titre, l'Europe et le Maghreb à «repenser les bases de leur coopération», étant «leur face à certains défis partagés (développement économique, stabilité régionale, lutte contre le terrorisme, migrations, développement durable)». Le Rapport s'est longuement appuyé sur la question en l'analysant sous trois angles: «Les défis des sociétés maghrébines: des facteurs de pression»; «Les enjeux de sécurité au Maghreb: des facteurs de tension» et «L'intégration régionale et la coopération euromaghrébine: des facteurs de normalisation».

Le «non-Maghreb» et l'engagement nécessaire de l'Europe

D'emblée le Rapport affirmera que l'UE, consciente de ces enjeux, devrait chercher les voies d'un engagement plus proactif dans la région, notamment sur les questions sensibles, des droits de l'homme et de la maîtrise des flux migratoires. Et de préciser: «Si elle (UE, ndr) encourage déjà les pays maghrébains à promouvoir la démocratie comme facteur de stabilité et de développement, elle pourrait s'investir davantage dans le dialogue intra maghrébin en matière de droits de l'homme

et de libertés civiles - en favorisant par exemple la mise en place de lieux de réflexion et d'échanges entre les élites maghrébines.»

Relevant que les sociétés maghrébines sont aujourd'hui en pleine mutation du fait du quadruple effet du développement économique mondialisé, de populations majoritairement jeunes, de phénomènes migratoires englobant toute la zone maghrébo-sahélienne, ainsi que du mouvement «encore timide de réformes politiques et sociales, le Rapport engage l'Europe à prendre en compte l'ensemble des éléments susceptibles de menacer la mise en place d'une sécurité durable dans cette région du sud de la Méditerranée et à mettre en œuvre une stratégie de soutien et d'accompagnement de ces réformes.

Le Rapport ne manquera pas d'ailleurs de noter, que le défaut de coopération intra maghrébine et d'intégration régionale, laquelle restera une condition essentielle de la sécurité durable des cinq pays concernés mais aussi de l'UE, a conduit à la situation de «non-Maghreb» observée aujourd'hui, le commerce intra-régional ne représentant de nos jours que 1,3% des échanges extérieurs des cinq pays. Aussi, suggèrera-t-il de développer la coopération à la fois au niveau intramaghrébin et au niveau euromaghrébin en favorisant notamment l'établissement d'une zone de libre-échange au Maghreb et en proposant que la fixation des tarifs douaniers applicables soient les mêmes entre les pays du Maghreb qu'entre ces pays et l'Europe.»

«Une approche globale face au terrorisme est indispensable au Maghreb»

C'est dire le volet de la sécurité durable au Maghreb aura vu la vedette dans ce Rapport, sans doute parce qu'elle est au cœur de la relation euromaghrébine, tant par la fragilité de l'équilibre régional soumis à des tensions à la fois internes et externes que par la menace de l'islamisme radical et du terrorisme; le développement du crime organisé (drogue, trafic d'armes, contrebande de cigarettes, «industrie hybride de l'enlèvement», etc.) au Maghreb; et l'immigration clandestine qui pose de réels problèmes de sécurité à l'Union Européenne.

Certes, atteste le Rapport, «les pays du Maghreb ont progressivement développé un arsenal pour lutter contre l'immigration clandestine en provenance d'Afrique subsaharienne», mais, préconise-t-il, il est nécessaire d'«approfondir la coopération en matière de lutte contre l'immigration

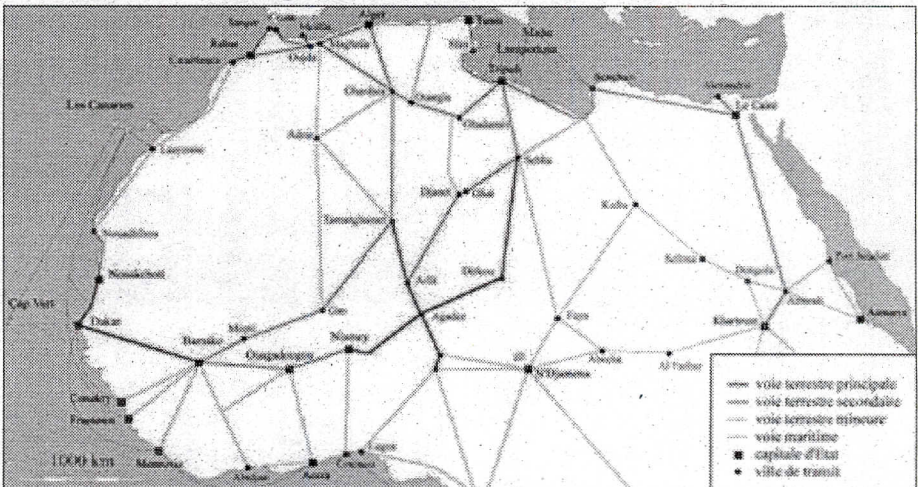


Figure 2. Principaux itinéraires des migrations transsahariennes contemporaines. Source: Julien Brachet, «Irregularité et clandestinité de l'immigration au Maghreb. Cas de l'Algérie et de la Libye», in: Bensaâd A. (éd.), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala, 2009, p.111.

clandestine avec les pays du Maghreb Central, le Rapport indiquera que les mouvements djihadistes dans la région maghrébine se sont «déplacés» vers la région désertique du Sahel où ils ont trouvé une zone de refuge grâce à la porosité des frontières, à la prolifération de trafics en tout genre et à la faiblesse de certains Etats. Il illustrera ce glissement par «l'émergence du Chisme radical en Afrique subsaharienne», ainsi que les événements survenus au cours de l'année 2009 que sont l'attentat suicide contre l'ambassade de France à Nouakchott, l'assassinat d'un ressortissant américain ou les enlèvements revendiqués par AQMI d'un Français au nord du Mali, de trois Espagnols et de deux Italiens en Mauritanie.

Ce constat de réussite sera également fait pour la lutte contre le terrorisme, le Rapport soulignant qu'«après une explosion des violences entre 2001 et 2008, culminant avec l'apparition d'attentats suicides jusqu'alors inconnus dans la région, l'année 2008-2009 marque une rupture dans le développement d'AGMI». Et les auteurs du Rapport de préciser que, «malgré le rattachement peu significatif de quelques combattants tunisiens, libyens, ou mauritaniens, AQMI reste un phénomène essentiellement algérien. Les attentats dans le Maghreb Central diminuent au profit de pratiques de banditisme, avec notamment une recrudescence d'enlèvements de ressortissants occidentaux contre le paiement de rançons».

Ce recul du développement d'AGMI dans le Maghreb Central se justifie, aux yeux des chercheurs de l'Institut, par quatre raisons principales: l'Islam maghrébin est traditionnellement modéré et constitue un rempart culturel et religieux à la montée du radicalisme; les actions du gouvernement algérien se sont révélées globalement efficaces dans la lutte anti-terroriste; les attaques d'Al-Qaeda contre les Sunnites en Irak ont largement terni l'image du mouvement au Maghreb; enfin, les pratiques employées par AQMI, notamment les attentats suicides, sont étrangères aux traditions locales et «la greffe» n'a, en quelque sorte, pas pris, d'autant plus que la société algérienne a suffisamment souffert du terrorisme aveugle pour en rejeter les actions.»

En déduction d'un tel

arrêt du terrorisme dans le Maghreb Central, le Rapport indiquera que les mouvements djihadistes dans la région maghrébine se sont «déplacés» vers la région désertique du Sahel où ils ont trouvé une zone de refuge grâce à la porosité des frontières, à la prolifération de trafics en tout genre et à la faiblesse de certains Etats. Il illustrera ce glissement par «l'émergence du Chisme radical en Afrique subsaharienne», ainsi que les événements survenus au cours de l'année 2009 que sont l'attentat suicide contre l'ambassade de France à Nouakchott, l'assassinat d'un ressortissant américain ou les enlèvements revendiqués par AQMI d'un Français au nord du Mali, de trois Espagnols et de deux Italiens en Mauritanie.

Coopération sécuritaire impossible à cause du conflit du Sahara

Mais qu'il s'agisse de l'intégration, de la lutte contre l'immigration clandestine ou le terrorisme, le Rapport révélera que «pour tout le Maghreb, le dossier du Sahara Occidental rend impossible l'intégration, limite les investissements étrangers et entretient une atmosphère de suspicion et de défiance entre les acteurs». Plus grave, précise le Rapport, «l'enlèvement constitue un risque préoccupant de balkanisation de la région: les trafics de cigarettes, drogues, armes ou essence se développent fortement dans cette zone qui comprend l'extrême sud-est du Sahara Occidental; le nord de la Mauritanie et le sud-ouest algérien, et dont certaines sous-régions sont difficilement gouvernables, alors que les tensions liées au conflit rendent à encore impossible une coopération raisonnée en matière de sécurité.»

L'équipe de chercheurs

pluridisciplinaire qui a élaboré ce Rapport indiquera que «seule une solution politique négociée, englobant l'ensemble des problématiques liées au conflit, et dans laquelle aucun acteur ne perdrait la face semble à même de débloquer la situation». Et d'ajouter: «Cette issue n'est envisageable que sur la base du plan marocain élargi afin de répondre à toutes les dimensions du conflit, en particulier: (1) donner des garanties aux populations sahraouies sous administration marocaine, notamment concernant l'intégration d'une voix politique légale sahraouie - la décorrélation progressive actuelle entre identité sahraouie et revendication territoriale étant à ce titre de bon augure; (2)

établir des accords bilatéraux commerciaux et de coopération permettant la préservation des intérêts géoéconomiques des deux grands Etats».

L'autonomie de gestion proposée par le Maroc: prévoit la mise en place d'organes législatif, exécutif et judiciaire au niveau local, dont la compétence portera sur de nombreux domaines. A l'instar des différents modèles fédéraux européens, l'Etat conservera une compétence exclusive sur les domaines régaliens, qui au Maroc comprennent notamment la sécurité, la coopération internationale et les relations extérieures, la religion ainsi que le système judiciaire.

MOHAMED OULD KHATTAT

Rôle de la femme maghrébine: Changer le stéréotype de la femme maghrébine.

Un atelier-débat régional sur le rôle de la femme maghrébine dans la redynamisation de l'échange culturel et de ses principes a eu lieu lundi matin dans les locaux de la commission nationale pour l'éducation, la culture, et la science, cette rencontre de 3 jours en présence d'experts maghrébines, vise à mettre en exergue le rôle de la femme dans le renforcement de l'interactivité entre la diversité culturelle et le développement durable dans les pays du Maghreb Arabe.

Organisée par l'Organisation Islamique pour l'éducation, la culture et la science (ISESCO) en collaboration avec la commission nationale pour l'éducation, la culture, et la science, cette rencontre de 3 jours en présence d'experts maghrébines, vise à mettre en exergue le rôle de la femme dans le renforcement de l'interactivité entre la diversité culturelle et le développement durable dans les pays du Maghreb Arabe.

Elle vise également à élargir le domaine de cette diversité au dialogue entre les cultures et l'éducation sur la culture de la paix, sur le soutien à la femme dans les pays du Maghreb Arabe et à l'ouverture sur les cultures afin de changer le

stéréotype de la femme maghrébine.

Prenant la parole à cette occasion, le secrétaire général de la commission nationale pour l'éducation, la culture et la science, M. Brahim Ould Abdallah a indiqué que la Mauritanie a toujours été la terre de la diversité culturelle, précisant que la femme dans les pays du Maghreb Arabe est appelée à jouer son rôle et assumer sa responsabilité dans la redynamisation de l'échange culturel et le renforcement du concept de la diversité et de ses concepts qui visent à rapprocher les civilisations et à renforcer le dialogue entre elles.

Pour sa part, la représentante de l'ISESCO, Mme Souda Malainne, a indiqué que le dialogue des cultures et des civilisations dans un monde en mutation permanente ne peut se réaliser sans la reconnaissance de la diversité culturelle, le respect des particularités et la création d'un climat propice à l'expression par les citoyens de leurs différences et de leur création.